



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E11342

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2025

ÉDITÉ LE 05/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/1992

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/07/2004
11 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1992B00081

Siret : 384 494 464 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 64 79440-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 144670654

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 144670654

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : EURL BATI BOIS NORMANDIE

RUE JEAN MONNET
ZAC LAZZARO
14460 COLOMBELLES

Téléphone : 02 31 34 02 76

Portable : 0658381611

Fax :

Site Internet : www.batibois-normandie.com

E-mail : bati-bois@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GESLIN DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/10/2021
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	24/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des combles perdus	24/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.